

**SMIVOM DE LA MOUILLONNE RD 820 – Pont de Clêche 31190 MIREMONT**

Nombre de Membres – En exercice : 32      Présents : 24      Votants : 27

Date de la Convocation : 21/10/2015

**Objet : Délibération n° 15 10 10 : TELETHON**

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf octobre, le Comité du Syndicat Mixte de la Mouillonne s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCVA, sous la présidence de M. ZDAN Michel.

Présents : MM. DISSEGNA Patrick (AUTERIVE) - BLANCHOT Dominique (BEAUMONT/LEZE) - BRIOL Patrick (CAUJAC) - GUY David (CINTEGABELLE) - LORRAIN Jean-Luc (GRAZAC) – SZYMANSKI Franck (GREPIAC) – VESELY Guy (LABRUYERE-DORSA) - CAZAJUS Joël (LAGRACE-DIEU) - COUZIER Jean-Jacques (MAURESSAC) - RAMOS J-Louis (MIREMONT) - DUPRAT Serge (PUYDANIEL) - BEZIAT Denis (VENERQUE) – RIVELLA Alain - BLANC Jean-Claude – MAGGIOLO Serge - ZDAN Michel, PASQUET Wilfrid, AZEMA René, SIRABELLA Roger, POURRINET Jacques (CC Vallée de l'Ariège) BAYONI Pascal, ROUANE Jean-Claude, PARACHE Sabine, TISSEIRE Bernard, (C.C. Lèze-Ariège-Garonne)

Excusé et représentés : MM. ASQUIE Jacques (GREPIAC) représenté par M. SZYMANSKI - DEMANGE Serge (LE VERNET) représenté par M. TISSEIRE Bernard – ESTANG Nadia (CCLAG) représentée par BEZIAT Denis

Excusés : MM. PACHER René (AURAGNE) - MARQUIE Serge (AURIBAIL) – LACAMPAGNE Patrick (ESPERCE) – DIDIER Claude, CHENIN Jean (CCVA)

**Secrétaire de séance** : M. DAVID Guy

Monsieur le Président annonce le courrier reçu du Président de l'association « Gourmands festifs et solidaires » concernant la demande de participation au téléthon 2015 sous forme de dons.

Il rappelle qu'une délibération avait été prise en 2014 pour le don d'un composteur de 400L dans le cadre du loto solidaire organisé à Cintegabelle pour le Téléthon 2014.

Monsieur le Président propose de renouveler le don d'un composteur pour cette deuxième édition du loto au profit du Téléthon 2015 sur Cintegabelle.

Il demande au Comité Syndical de se prononcer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical adopte, à l'unanimité des présents, la proposition du Président de faire don d'1 composteur de 400 L et le mandate pour signer tout document administratif et financier concernant cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jours,  
mois et an que dessus

Le Président

Michel ZDAN

